

23.03.2005 – 17:05 Uhr

eonomiesuisse - Politique climatique : un compromis peu satisfaisant

Zurich (ots) -

Le compromis choisi aujourd'hui et prévoyant l'introduction d'une taxe sur les combustibles et d'un centime climatique sur les carburants limité dans le temps n'est pas satisfaisant. La taxe sur les combustibles se traduira par de nouvelles charges, en particulier pour les petites PME et l'artisanat. Dans le domaine du logement, elle viendra renforcer le renchérissement. Les charges pour l'économie résultant de cette solution demeurent excessives, d'autant plus qu'elles ne sont pas utiles pour atteindre l'objectif de protection du climat.

Le fait que le Conseil fédéral soutienne le concept du centime climatique est positif, même si son approbation porte sur certains domaines seulement et qu'il préconise son introduction pour une durée déterminée. economiesuisse est prête à appuyer activement, de concert avec ses partenaires et l'Agence de l'énergie pour l'économie, la création d'une agence pour le climat et à négocier un mandat de prestations avec la Confédération. Les mesures volontaires déjà engagées doivent désormais être mises en œuvre et les objectifs définis en Suisse et à l'étranger en matière de protection du climat se poursuivre.

L'approbation par le Parlement du taux de la taxe sur les combustibles fera l'objet de la prochaine étape. Il appartiendra aux Chambres fédérales de procéder aux corrections qui s'imposent et d'élaborer une solution plus favorable à l'économie.

Zurich, le 23 mars 2005

Pour toute question :
eonomiesuisse, Urs Näf, responsable Energie et environnement, tél.
076 330 25 56